

**Zeitschrift:** Revue historique vaudoise  
**Herausgeber:** Société vaudoise d'histoire et d'archéologie  
**Band:** 51 (1943)  
**Heft:** 2

**Artikel:** Des vestiges égyptiens à Vidy  
**Autor:** Mercanton, P.-L.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-39802>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 22.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Des vestiges égyptiens à Vidy ?

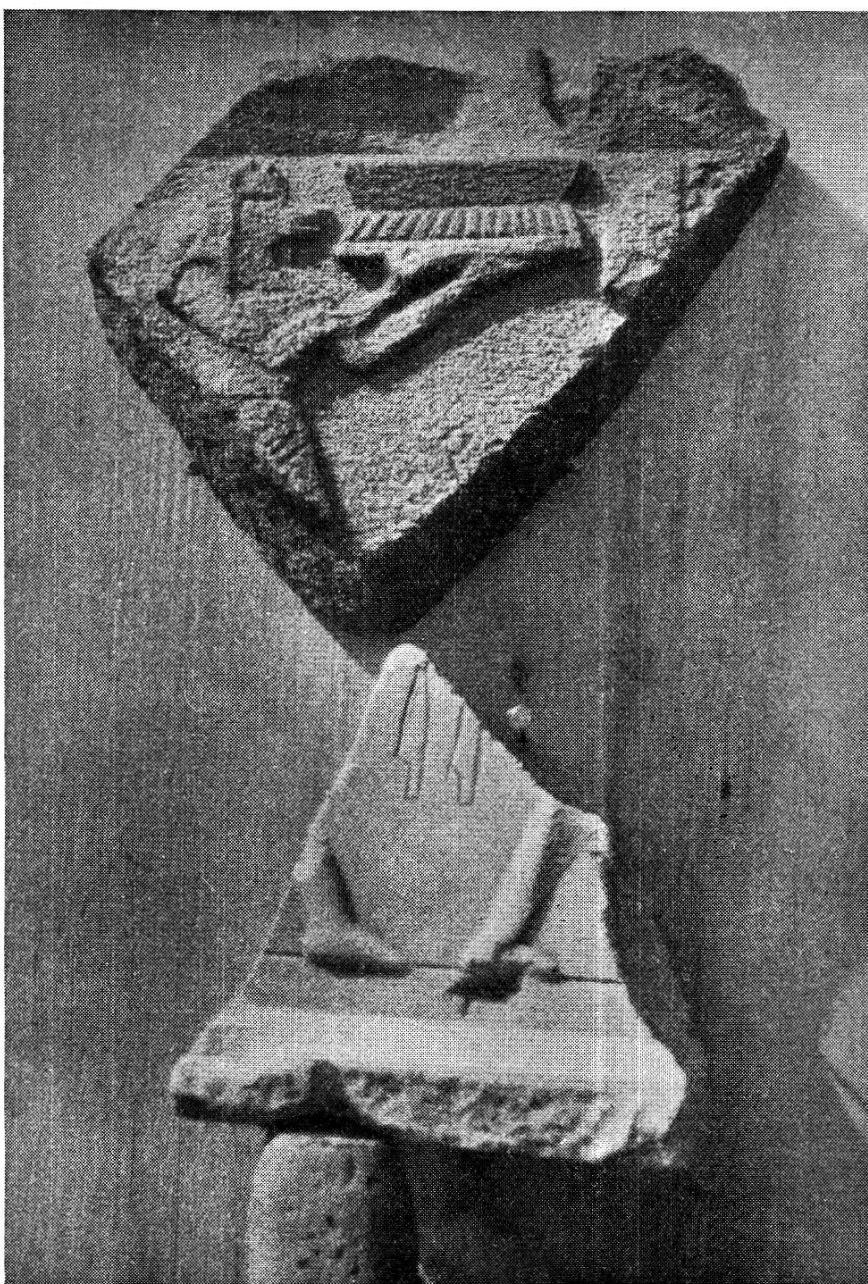
---

Des circonstances qui n'importent pas ici m'ont mis récemment dans les mains deux morceaux de terre cuite portant des figures de style égyptien, ramassés en 1940 à Vidy par le jeune W. Günther, de Cour. Ce fut, lors des fouilles, une grande distraction pour nos écoliers que d'aller à la découverte dans les ruines de Lousonna. Leurs dires ne doivent, bien entendu, être accueillis qu'avec une saine prudence et je ne me serais — je l'avoue — pas arrêté devant ces débris insolites si la trouvaille — celle-ci bien authentique — du beau sistre visible actuellement au musée de Vidy n'attestait la possibilité, à Lousonna, de vestiges du culte d'Isis, si répandu à l'époque dans le monde romain et parmi les soldats coloniaux de l'Empire. D'ailleurs W. Günther m'a désigné sans hésitations ni réticences l'endroit précis de sa trouvaille, au revers d'un tas de déblais amoncelés par les ouvriers fouilleurs à une cinquantaine de mètres dans le sud de la chapelle de la Maladière.

La photographie reproduite ici groupe les images de ces deux pièces. L'image supérieure montre un Anubis coiffé du pschent, en marche de gauche à droite et porteur d'un coffret ou d'une corbeille d'offrande. Le dieu, selon la règle, est figuré de profil. Devant lui paraît s'avancer du même pas et dans le même sens, avec des proportions qu'on devine semblables, une autre divinité dont il serait malaisé de dire si c'est un double de la première ou — ce que j'inclinerais plutôt à croire — un Horus à tête de faucon ; il ne subsiste décidément que trop peu du visage, en avant du pschent, pour en décider.

L'image inférieure ne laisse voir que deux bas de jambes humaines, en marche aussi vers la droite, mais appartenant à deux personnages distincts. Entre les deux et à hauteur de genou

on discerne des hiéroglyphes : une paire de panoncules de roseau, maladroitement gravés à la pointe sur le plat du champ duquel les figures de divinités s'enlèvent au contraire en relief accusé. Au haut du fragment supérieur on devine l'existence autrefois d'un encadrement moulé, en saillie identique à celui que



Les deux fragments du bas-relief présumé.

*Phot. P.-L. M.*

porte encore à sa base le fragment inférieur qui l'a conservé quasi intact. Tandis que les revers des deux morceaux sont très semblables les faces antérieures diffèrent d'aspect : la surface du fragment supérieur est rugueuse, grenue et d'un rouge brique assez vif ; celle de l'autre morceau, plus claire, est beaucoup plus lisse. Elle semble moins altérée ; elle est aussi plus tendre, légèrement salissante au toucher et facile à rayer de l'ongle. D'ailleurs les deux fragments ne sont pas cuits bien dur et cette diversité d'aspect peut parfaitement s'expliquer par des conditions de gisement et de corrosion différentes au cours des âges. Les proportions réciproques de ces deux morceaux me semblent parler nettement pour leur appartenance originelle à un même et unique bas-relief, probablement funéraire, de l'Egypte antique. Dimensions comme positions des éléments concordent bien. A vrai dire les deux pièces ne se raccordent pas directement ; un hiatus subsiste et il faut décaler un peu le bloc inférieur vers la droite de l'autre pour obtenir la concordance. Peut-être aurait-on pu combler cette lacune si l'on avait pris soin, lors de la trouvaille, de garder quelques autres menus fragments, rejetés alors parce que dépourvus de linéaments plastiques.

Les deux morceaux ont chacun environ 10 cm. de hauteur et le bas-relief devait ainsi en avoir quelque 18.

Au jugement de M. le professeur Jéquier de Montet, l'éminent égyptologue neuchâtelois, qui a bien voulu examiner ces fragments, il n'y a pas de motif impérieux de révoquer leur authenticité en doute. Ils représenteraient un monument religieux de basse époque, fort médiocre d'exécution au demeurant et peut-être de fabrication locale, mais plus probablement apporté à Lousonna par quelque adepte de la religion égyptienne.

L'examen microscopique de la matière pouvait jeter ici quelque lumière : si l'objet avait été façonné dans l'argile communément utilisée par les briquetiers lousonniens des lames minces, taillées tant dans de la tuile de Vidy que dans nos pièces, attesterait sans doute la communauté d'origine. Le Musée géologique vaudois, par les soins de M. F. Rochat, son préparateur, a fait pour nous de telles coupes, une dans chacun de nos fragments

et deux dans des débris de tuiles quelconques de Lousonna. M. le Dr Bersier, conservateur du musée et moi-même les avons examinées en détail. Or les lames minces tirées des derniers matériaux cités ne montrent pas d'identité avec celles du bas-relief. Les pâtes, d'ailleurs semblables, des tuiles, sont grossières, pétries de forts grains de quarz irréguliers et de masses noires qui sont probablement des oxydes de fer, le tout distribué sans ordre. Chez le bas-relief, la texture — la même d'ailleurs, exactement, dans les deux morceaux — est beaucoup plus fine ; les plages quarzeuses sont plus petites, volontiers allongées et elles donnent parfois l'impression d'un certain parallélisme qui s'expliquerait par un fluage de la terre lors du modelage de l'objet ; les grains noirs sont petits et peu nombreux. Sans doute un céramiste emploira-t-il pour modeler un bas-relief une pâte mieux affinée qu'un simple tuilier, mais une coupe mince pratiquée de surcroît dans un vase de terre cuite moderne de bonne fabrication a montré une texture encore notablement plus grossière que celle de notre objet.

On ne connaît malheureusement pas dans les échantillons censés antiques des constituants qui manqueraient dans les terres cuites modernes et que le temps seul aurait pu engendrer — nous nous en sommes assurés — et l'on doit renoncer à une discrimination chronologique sur une telle base.

Une dernière remarque : les deux panoncules de roseau gravés dans le fragment inférieur ont leur tige à droite ; si ces hiéroglyphes appartiennent à une inscription cela situerait à droite le personnage principal auquel ceux que nous voyons ou devinons encore apporteraient leur hommage.

Il va sans dire que si l'objet discuté ici est bien un vestige de la civilisation religieuse de Lousonna, comme il y a apparence, on est en droit d'espérer la réapparition d'autres monuments du même genre et il convient d'y porter attention. C'est la raison d'être même de la présente notice.

Lausanne, septembre 1942.

P.-L. MERCANTON.